

Remerciements à Hubert François-Dainville

Comment exprimer tout le respect que j'ai pour Monsieur François-Dainville après quasiment treize ans de collaboration !

Que d'actions accomplies en faveur des personnes en situation de handicap.

19 établissements créés accueillant plus de 1 000 résidents et employant près de 600 salariés !

Toujours une idée, toujours un montage financier, toujours un train d'avance... Ne comptant jamais son temps, il a créé, pendant ses deux mandats, huit établissements et quatre projets sont en cours.

Un Président sur tous les fronts que ce soit humain, technique ou financier.

Un grand optimisme, dynamisme et une belle ténacité qui ont entraîné avec lui une émulation contagieuse de ses collaborateurs de Handi Val de Seine.

Aujourd'hui je remercie celui qui m'a formé, soutenu et qui m'a permis de grimper tous les échelons pour assurer pleinement la direction du service administratif et financier du syndicat intercommunal.

Un grand merci et bravo !
Vous allez me manquer !

✦ **Denise Immelé**
Directrice administrative
et financière du syndicat
intercommunal



✦ **Gilbert Palengat**
Directeur Général
de l'association de gestion



Le bilan que laisse Hubert François-Dainville en 13 ans de présidence, c'est : la création de 11 établissements et services, c'est une évolution de 113 % des budgets, c'est un accroissement de 42 % du nombre de personnes en situation de handicap et c'est une augmentation de 50 % des équivalents temps plein. C'est aussi des perspectives de développement tangibles et réelles pour les années à venir.

Mais, outre son bilan professionnel extraordinaire, son bilan humain n'en est pas moins essentiel. Il se mesure à l'amitié qu'il a su impulser autour de lui auprès de ses collaborateurs, mais aussi auprès des familles, des partenaires et de ses pairs. Toutes et tous peuvent témoigner de l'implication bienveillante qui le caractérise.

Je suis fier d'avoir pu l'accompagner durant ces toutes ces années et je suis ravi qu'il garde un mandat à l'association de parents et à Handi Val de Seine pour que l'on poursuive notre route commune.

AGENDA

COMMUNIQUÉ SOUS RÉSERVE DE
L'ACTUALITÉ SANITAIRE

07
NOV.

Participation à la fête
de la solidarité
à Aubergenville

19
NOV.

Journée de rencontre
dans le cadre de
l'opération DuoDay

Départs

Bonne continuation à :
Stéphane Dozolme – Directeur
des Services Généraux

Retraite

Bonne retraite à :
Marie Edith Le Guerinel –
Directrice du CAMSP

Arrivées

Bienvenue à :
Stéphane Tremblay – Directeur des Services
Techniques au siège
Caroline Camus – Chargée de mission RH au
siège
Maxime Pierquin – Cheffe de Service SIPFP à
l'IME Alfred Binet
Johanna Berland – Directrice du CAMSP



Handi Val de Seine - Lettre d'information du syndicat intercommunal et de l'association de gestion - n°23 octobre 2020. Siège Handi Val de Seine - 1 place de la Galette 78480 Verneuil-sur-Seine - Tél : 01 84 28 00 70 - E-mail : contact@hvs78.org - www.handivaldeseine.org. **Directeur de la publication :** Yann Scotte, Président - **Directeur de la rédaction :** Gilbert Palengat, Directeur Général - **Comité de rédaction :** Denise Immelé, Directrice Administrative et Financière - Natacha Virapin, Assistante de Direction - Christelle Carl, Assistante de Direction. **Conception & réalisation :** Extesio - 3 rue Gustave Eiffel, Technoparc Espace Media, 78300 Poissy - Tél : 01 80 84 59 80 - **Impression :** ESAT La Grange Saint Louis - 23 Rue Charles Edouard Jeanneret, 78300 Poissy - Tél : 01 39 65 03 94.



OCTOBRE 2020

NUMÉRO
23

newsletter

L'édito des présidents

Après 37 ans de vie municipale et d'engagement en faveur des personnes en situation de handicaps mentaux et comportemental, j'ai décidé de passer le témoin.

A mes débuts en 1983, jeune adjoint de Monsieur Léon Herz, Maire d'Ecqueville, Président du Syndicat Intercommunal des Handicapés du Val de Seine, dont j'étais l'un des délégués, celui-ci ne comportait qu'un seul établissement : l'IME des Mureaux.

Le dynamisme des équipes sur le terrain, la confiance régulièrement renouvelée des communes par le biais de leurs délégués, m'ont permis comme Trésorier, Vice-président, puis Président, de soutenir et faire aboutir de très nombreux projets afin de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

A l'heure actuelle, Handi Val de Seine réunit 33 communes des Yvelines, accompagne un millier de personnes handicapées, gère 19 établissements et services, et emploie près de 500 personnes. Mais il reste encore à faire !

Mesdames, messieurs,

Voilà quelques jours que j'ai été élu à la présidence d'Handi Val de Seine. C'est un honneur pour moi et je souhaite ici remercier les délégués des communes adhérentes de la confiance témoignée par leurs suffrages.

Au cœur de cet été si particulier pour nous tous, je mesure la responsabilité nouvelle qui est la mienne et souhaite aborder ce mandat en l'inscrivant dans les pas de ceux qui m'ont précédé. Sans eux, notre institution ne serait pas le joyau qu'elle est devenue au service de la personne porteuse de handicap. Au premier rang de ceux-ci je salue avec respect et amitié le président Hubert FRANÇOIS-DAINVILLE à qui nous devons tant et qui place en moi une confiance filiale qui m'oblige.

La singulière alliance syndicat intercommunal / association de gestion a maintes fois démontré sa pertinence et son efficacité, elle perdurera et s'accroîtra. Handi Val de Seine saura demain comme hier s'adapter aux besoins d'une société inclusive de ses citoyens en situation de handicap, l'association sera de tous les

Suite au 2ème tour des élections municipales, l'assemblée générale du syndicat intercommunal s'est réunie le 23 juillet dernier.

L'élection de Monsieur Yann Scotte à la Présidence d'Handi Val de Seine est une bonne transition. Maire de la commune d'Hardricourt, Conseiller Départemental, Professionnel de santé et Directeur délégué de l'hôpital du Vésinet, il a toutes les compétences pour reprendre le flambeau.

J'ai eu l'honneur pendant toutes ces années d'avoir été au service des personnes parmi les plus fragiles de notre société, je lui transmets cette responsabilité et lui assure de mon amical respect.

✦ **Hubert François-Dainville**
Vice Président de Handi
Val de Seine -
Association de
Gestion



défis. Mais une institution, si noble soit elle, n'est belle que des forces humaines qui la composent. Handi Val de Seine ne serait rien sans la valeur et l'engagement des femmes et des hommes qui lui donnent vie avec force et conviction chaque jour. À vous tous avec qui je vais désormais œuvrer pour notre cause, je voudrais exprimer ma fierté de prendre la tête de notre beau projet et mon impatience de le faire à vos côtés.

Dans cette attente, permettez moi de vous souhaiter une très belle rentrée.

✦ **Yann Scotte**
Président de Handi Val de Seine



Sommaire

Édito
des présidents

page 1

À la une :
Le Conseil de la Vie
Sociale

Zoom :
Réception des
locaux du pôle TSA

page 2

Actualité:
Nouveaux locaux
du GEM

Questions à :
Nathalie Tessier,
Directrice du Foyer
d'Hébergement
page 3

Agenda
Départs-Arrivées
Remerciements

page 4

handivaldeseine.org

La tenue de chaque Conseil de la Vie Sociale (CVS) est un moment important dans la vie des établissements médico-sociaux.

Instance consultative d'information et de dialogue instaurée par la Loi du 02/01/2002, le CVS a pour objectif d'améliorer l'expression et la participation des usagers et des familles sur toutes les questions relatives à la vie de l'établissement : activités, vie institutionnelle, travaux, etc...

Composé, pour plus de la moitié, de représentants élus des usagers : résidents et familles ; de représentants des salariés élus également et de représentant de l'organisme gestionnaire, le CVS se réunit au minimum 3 fois par an et est obligatoirement consulté sur le règlement de fonctionnement ainsi que sur le projet d'établissement. La présidence du Conseil est confiée à un représentant des usagers. La direction de l'organisme gestionnaire, Handi Val de Seine, assiste ponctuellement aux CVS afin d'apporter un éclairage sur un sujet spécifique nécessitant un accompagnement du siège.

Ces conseils sont avant tout un moment d'échanges pendant lesquels chaque membre doit pouvoir intervenir très librement sur les sujets du quotidien de l'établissement comme des

projets de plus grande envergure.

Chaque réunion du CVS fait ensuite l'objet d'un relevé de conclusions rédigé, qui servira au suivi des remarques et recommandations émises.

Durant la récente crise sanitaire, les plans de confinement et de déconfinement ont été présentés et soumis aux avis des CVS.

De même, la question du relogement des résidents du foyer d'hébergement dans le cadre du projet « Passerelle » fera, elle aussi, l'objet d'un CVS exceptionnel le 1er septembre prochain.

Certains établissements, comme le SESSAD ou le CAMSP, ne sont pas concernés par l'obligation légale de tenue d'un CVS.

Pourtant, notre Association de Gestion, soucieuse d'inclure la démocratie participative au sein des établissements, a instauré une autre instance, certes moins formelle mais tout aussi importante au sein de ceux-ci : l'Assemblée des familles par exemple au SESSAD.

✦ **Virginie Dechanciaux**
Directrice Générale Adjointe



Le GEM fête ses deux ans et prend son envol. Hébergé à titre gracieux par la mairie de Mantes la Jolie depuis sa création dans les locaux du centre Chopin, le Groupe d'Entraide Mutuelle poursuit son développement en franchissant cette étape très importante : Disposer de ses propres locaux.

L'association du GEM est, rappelons-le, directement gérée par des personnes souffrant de troubles psychiques. Les adhérents se sont, avec l'appui de leur animatrice Clarisse CHRISTOPHE, mis en recherche de leurs futurs locaux ; locaux qu'ils ont sélectionnés toujours à Mantes la Jolie, Boulevard Duhamel à deux pas de la gare et des activités de la ville.

Handi Val de Seine a accompagné le projet en apportant notamment son expertise technique en aménagement, de la mise aux normes aux prestations de confort de ces locaux.

Les adhérents ont pu ensuite procéder aux acquisitions de mobilier et de matériels grâce aux dons reçus des Lions Club de Mantes. L'entrée prévue en mars a dû être reportée mais l'inauguration en sera très rapidement planifiée.

✦ **Florian Dall'Acqua**
Chef de service du CAJ, du GEM et de la Résidence Accueil

Nathalie Tessier, Directrice du Foyer d'Hébergement Jacques LANDAT

Pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste le projet Passerelle ?

Le projet Passerelle a pour objectif la reconstruction du foyer d'hébergement Jacques LANDAT à Hardricourt et du Foyer de vie d'Ecquevilly.

Où en est ce projet aujourd'hui ?

Il franchit une nouvelle étape. Il se concrétise aujourd'hui pour les personnes accueillies et les personnels. En effet le site de relogement pendant la période de 18 mois nécessaire à la réalisation des travaux, a été validé.

Quel site a été retenu ?

Après un long travail de recherche et de négociation et une mobilisation importante de toute l'organisation d'Handi Val de Seine, le campus situé aux Mureaux a été sélectionné pour accueillir le foyer d'hébergement qui y sera donc déplacé le 21 septembre prochain. La sélection du site était en effet particulièrement importante afin de rassurer les personnes accueillies quant à leur lieu et mode de vie pour les mois à venir. Importantes également pour l'équipe du foyer qui devaient pouvoir assurer leur mission d'accompagnement dans les meilleures conditions.

Comment ce site a-t-il été sélectionné ?

Ce site répond à une grande partie des critères souhaités pour les personnes accueillies, proches de leur lieu de vie et de leurs habitudes et leur permettant de goûter à ce que sera leur prochain foyer en cours de reconstruction.

Le campus des Mureaux est installé dans un parc de 17 ha. Ancien centre de formation EDF, il appartient dorénavant au conseil départemental des Yvelines qui en

a fait un lieu d'exception associant espaces de vie, espaces de restauration, espaces professionnels et de détente dans un cadre de nature boisée.

Les 30 usagers du foyer vont pouvoir disposer durant cette période de l'ensemble des infrastructures du site. C'est avec enthousiasme qu'ils ont accueilli la nouvelle.

Il s'agit ainsi de profiter de cette phase pour travailler l'inclusion des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire et favoriser les contacts et les échanges avec l'ensemble des acteurs présents chaque jour sur le site.

Hébergés en chambres individuelles avec salle d'eau et parfaitement équipées, ils profiteront d'une plus grande intimité sans être pour autant isolés puisqu'un salon de réception leur est également réservé. Les repas, autre source d'inquiétude pour certains, seront assurés par le self du site. Ce sont de vraies prestations hôtelières qui seront offertes pendant les 18 prochains mois aux usagers du foyer qu'ils retrouveront dans les futurs locaux d'Hardricourt.

Autonomie, Intimité, Inclusion : les trois bénéfices clé du transfert pour les personnes accueillies

Une salle sera transformée en espace de bureau pour les travailleurs sociaux, une chambre sera convertie en salle de soin et une salle servira au stockage des affaires des résidents. D'autres chambres seront transformées en bureaux individuels.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le compte à rebours est enclenché, l'équipe est mobilisée pour préparer ce

déménagement ; ces déménagements ; puisqu'il s'agit d'organiser le transfert des bureaux, des équipements et matériels de l'établissement et, pour les 30 personnes accueillies, de trier et mettre en cartons leurs effets personnels à transférer. Tout cela en étant accompagné dans cette démarche de détachement par les équipes de l'établissement. Un soutien psychologique pourra être apporté par les professionnels du centre médico-psychologique et le médecin psychiatre qui intervient sur la structure.

